



43e FIM MOTOCAMP 2026 **RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE**

Art. 1 Organisation

Le 43e FIM Motocamp 2026 est organisé par :

la Fédération Danoise des Motocyclistes (DMC) et FIM Motocamp Danemark 2026

(ci-après dénommés « **l'Organisateur** ») pour le compte de la **Fédération Danoise des Sports Motocyclistes (DMU)**, de la Fédération Internationale de Motocyclisme (FIM) et de la Commission Tourisme et Loisirs (CTL).

L'événement se déroulera du **8 au 11 juillet 2026**, conformément au Code FIM pour les Rassemblements Touristiques (ci-après dénommé « CTG »), au règlement FIM, au Code Environnemental FIM, au Règlement FMNR et au présent Règlement Complémentaire.

Pour ceux qui souhaitent arriver plus tôt, le camping sera ouvert dès le **6 juillet 2026**, moyennant un supplément (Art. 7).

Le lieu principal de l'événement est :

Coordonnées GPS: **57.08997, 9.266594**

Lien Google: **<https://icjb.dk> - <https://maps.app.goo.gl/KU1Bfw7odSjaZFX8>**

Nom du lieu : **Idrætscenter Jammerbugt**

Adresse du lieu : **Brøndumvej 14-16, 9690 Fjerritslev, Denmark**

Rég. 1.1

L'organisation du FIM Motocamp 2026 a été déléguée à :

Nom:	DMC and FIM Motocamp Denmark 2026
Adresse:	Rugmarken 121, DK-9690 Fjerritslev
e-mail:	motocamp2026@gmail.com
Téléphone:	+45 3033 7050
Site web	https://www.fim-motocamp2026.com



Rég. 1.2 Comité exécutif

Role	Name	FIM License #
Président du jury FIM :	Stjepko Varga	600016454
Membre(s) du CTL :	Jean-Christophe Regal	600016449
Directeur :	Christian Kjaer	600015602
Directeur adjoint :	Nikolaj Graversen	600050038
Responsable environnem.	TBA	TBA
Équipe des résultats :	Franz Pintarich	600015605
	Niels Hansen	600015601

La première réunion du Comité exécutif se tiendra le **8 juillet 2026 à 16h30** à :

Coordonnées GPS: **57.08997, 9.266594**

Lien Google: **https://icjb.dk - <https://maps.app.goo.gl/KU1Bfw7odSjaZFX8>**

Nom du lieu : **Idrætscenter Jammerbugt**

Adresse du lieu : **Brøndumvej 14-16, 9690 Fjerritslev, Denmark**

Cette réunion est **réservée** aux membres du Comité exécutif et aux membres du CTL. Les délégués nationaux **ne sont pas** concernés.

La date de la première réunion des délégués nationaux leur sera communiquée à leur arrivée.

Règlement 2 : Participation au Motocamp

Conformément au Règlement 2.2 de la Partie générale du CTG et au Règlement 2 de la catégorie 1.2 du CTG.

Le nombre de participants est limité à **500**.

Les participants seront admis selon le principe du « premier arrivé, premier servi » après réception des formulaires d'inscription et du paiement.

Règlement 3 : Inscriptions

Règlement 3.1

Les inscriptions individuelles se feront sur le formulaire prévu à cet effet (ou son duplicata), qui sera remis aux fédérations nationales par l'Organisateur (art. 3 de la catégorie 1.2 du règlement).



Participants **affiliés** à leur fédération nationale :

- Les fédérations nationales doivent retourner les formulaires d'inscription dûment remplis à l'Organisateur après vérification (vérification des informations, signature et cachet) – voir adresse au point 1.1.

Participants **non affiliés** à une fédération nationale :

- doivent envoyer leur inscription directement à l'Organisateur – voir adresse au point 1.1.
- Sur le formulaire d'inscription, la nationalité doit être indiquée dans le champ « Fédération nationale ». Le champ « Numéro de série d'inscription/Fédération nationale » reste vide.

Les formulaires doivent être correctement remplis et signés. Les formulaires incomplets seront refusés.

Règlement 3.2

Les FMN établiront également une liste à soumettre aux organisateurs à l'adresse électronique indiquée au point 1.1.

Cette liste est créée à partir du fichier Excel joint aux documents d'information/d'invitation. Veuillez y indiquer le nom, le numéro de licence et l'adresse électronique du délégué national (IMPORTANT !).

Pour les inscriptions directement adressées à l'organisateur (non affilié à une FMN), ce dernier complétera le fichier Excel.

Dès réception, l'organisateur devra transmettre ce fichier Excel à l'équipe des résultats CTL.

Article 4 : Frais d'inscription

Les frais d'inscription sont fixés par la fédération (FMN) du participant. Ils comprennent les frais d'organisation de **195 euros (€)** auxquels s'ajoutent les éventuels frais administratifs facturés par la FMN du participant. Le montant est fixe en euros (€).

Les frais de transfert sont à la charge de l'expéditeur (partage des frais – SHA pour les membres de l'UE).

Les enfants de 8 à 12 ans bénéficieront d'une réduction de 50 % sur le prix d'inscription d'un adulte. L'entrée est gratuite pour les enfants de moins de 8 ans.

Les frais d'inscription sont à régler intégralement (100 %) avant le **27 avril 2026** sur le compte suivant :



Nom du titulaire du compte :	FIM Motocamp Denmark 2026
Adresse du titulaire du compte :	Rugmarken 121, DK-9690 Fjerritslev
Nom de la banque :	Sparekassen Danmark
Adresse de la banque:	Østergade 11, DK-9690 Fjerritslev
BIC / SWIFT:	VRSPDK22
N° de compte/ IBAN:	DK6890701645680754
Motif :	FIM Motocamp 2026 Entry Fee
Instructions complémentaires (le cas échéant) :	Aucune

Le paiement sera effectué :

- Pour les pilotes affiliés à une fédération nationale :
 - par leur fédération nationale
- Pour les pilotes non affiliés à une fédération nationale :
 - par leur fédération nationale ou directement aux organisateurs, selon le cas
Décision des participants FMN

Tous les paiements seront effectués en euros (€). Les frais de virement sont à la charge de l'expéditeur.

L'organisateur n'est pas tenu d'accepter les inscriptions après la date limite, ni les inscriptions effectuées sur le lieu de la réunion.

- Si l'organisateur accepte des inscriptions après la date limite, une majoration de 25 % maximum **pourra être appliquée** aux frais d'inscription. Il est conseillé de vérifier la disponibilité des places avant d'envoyer une inscription tardive.
- Si l'organisateur accepte des inscriptions effectuées sur le lieu de la réunion, une majoration de 25 % **sera appliquée**. Il est conseillé de vérifier la disponibilité des places avant l'arrivée

Art. 5 Dates limites d'inscription

La date limite d'inscription et de réservation d'hébergement supplémentaire est le **27 avril 2026**.

Art. 6 Cadeaux, souvenirs et services pour les participants

Le participant ayant réglé ses frais d'inscription via FMN bénéficie des prestations minimales suivantes :

- Participation au Motocamp FIM



- Hébergement en camping pour toute la durée de l'événement (3 nuits)
- 3 dîners
- 3 petits-déjeuners et 2 déjeuners
- Excursion et défilé des nations
- Animations en soirée (musique, spectacles)
- Médaille ou insigne souvenir
- Autres souvenirs à la discrétion de l'organisateur.

Les excursions et autres services supplémentaires sont détaillés dans l'annexe du règlement particulier du Motocamp. Le coût de ces excursions et dîners doit être réglé en même temps que les frais de participation.

Art. 7 Hébergement

- 100 % des frais de réservation d'emplacement de camping (nuits supplémentaires incluses) sont à régler lors de l'inscription.
- Les participants ne participant pas au camping doivent réserver leur hébergement eux-mêmes (**Remarque : les participants ne participant pas au camping ne seront pas classés**).

Les réservations d'emplacement de camping supplémentaires (en jours) se font via le formulaire d'inscription.

Le tarif pour les nuits de camping supplémentaires est de **20 € par nuit et par personne, petit-déjeuner inclus**.

Le montant dû pour l'hébergement est à régler en même temps que les frais d'inscription, c'est-à-dire avant la date limite indiquée à l'Art. 5, sur le compte bancaire mentionné à l'Art. 4.

Tous les paiements sont effectués en euros (€) et couvrent les frais de virement (partagés – SHA pour les membres de l'UE).

Art. 8. Centre d'accueil / Centre administratif

Le centre d'accueil et administratif sera ouvert aux dates et heures suivantes :

6/7 2026	De 12h00 à 20h00
7/7 2026	De 9h00 à 20h00
8/7 2026	De 9h00 à 20h00
9/7 2026	De 9h00 à 20h00
10/7 2026	De 9h00 à 20h00
11/7 2026	De 9h00 à 12h00

**Localisation :**

Coordonnées GPS: **57.08997, 9.266594**
Lien Google: **<https://icjb.dk> - <https://maps.app.goo.gl/KU1Bfw7odSjaZFZX8>**
Nom du lieu : **Idrætscenter Jammerbugt**
Adresse du lieu : **Brøndumvej 14-16, 9690 Fjerritslev, Denmark**

Les documents d'inscription, les véhicules et les pièces d'identité des participants (avec photo) seront contrôlés au Centre d'accueil à leur arrivée.

Après vérification de l'identité du participant, sa « fiche de classement » (semblable à sa carte d'identité, mais servant au classement) sera déposée dans l'urne des résultats pour l'établissement du classement et des résultats.

Règlement 9 : Résultats et classement

Conformément au Règlement 7 de la catégorie 1.2 du CTG.

Les participants non affiliés à une FMN ou à leur instance déléguée **ne seront pas classés**.
Les participants ne participant pas au camping **ne seront pas classés**.

En cas de litige concernant le classement d'un participant, la solution sera trouvée conformément au CTG entre le délégué national de la FMN et les membres de l'équipe des résultats du CTL de la FIM.

Le classement sera clôturé à la date et à l'heure fixées par le président du jury de la FIM. Les participants arrivant après cette date pourront bénéficier des services du Motocamp, mais ne seront pas inclus dans le classement.

Art. 10 Disqualifications

Les participants pourront être disqualifiés officiellement à la discrétion du Comité Exécutif si nécessaire.

Art. 11 Remise des Prix

Conformément à l'art. 12, catégorie 1.2 du Règlement Technique et Commercial (RTCC) :
Les prix officiels FIM Motocamp seront remis **le soir du 10 juillet 2026**.

Les prix des organisateurs pour chaque nation participante (NMP) et le classement des clubs seront remis **le soir du 9 juillet 2026**.

Les prix officiels FIM Motocamp sont offerts par la FIM.



Les prix pour chaque nation participante (NMP) et le classement des clubs sont offerts par les organisateurs.

Art. 12 Délégués Nationaux

Chaque NMP participante doit désigner un délégué national titulaire d'une licence d'agent de tourisme. La candidature doit être soumise par écrit à l'Organisateur, soit par courriel à l'adresse indiquée au point 1.1, soit via le formulaire récapitulatif envoyé par les délégués nationaux (voir point 3.2).

La première réunion des délégués nationaux se tiendra le **9 juillet 2026 à 16h00 à l'adresse suivante :**

Coordonnées GPS: **57.08997, 9.266594**
Lien Google: **<https://icjb.dk> - <https://maps.app.goo.gl/KU1Bfw7odSjaZFZX8>**
Nom du lieu : **Idrætscenter Jammerbugt**
Adresse du lieu : **Brøndumvej 14-16, 9690 Fjerritslev, Denmark**

Les réunions des délégués nationaux suivantes seront décidées lors de la première réunion des délégués nationaux.

Article 13 : Annulation de la réunion

Conformément à l'article 2.7 de la partie générale du CTG. L'organisateur peut annuler la réunion :

- Si, à la date de clôture des inscriptions, le nombre d'inscriptions est inférieur à **160**.
- En cas de force majeure.

En cas d'annulation de la réunion, les participants ayant transmis leur formulaire d'inscription avant la date de clôture, via leur compte FMN, seront avertis et remboursés par ce même biais.

Les participants inscrits directement seront remboursés sur leur compte bancaire.

Le montant à rembourser est :

Le montant sera diminué des frais de transfert d'argent applicables.

Règlement 14 Généralités

Lors de la réunion des délégués nationaux, le directeur du Motocamp présentera le programme quotidien.

Chaque soir, à l'heure et au lieu du dîner, l'organisateur affichera sur un tableau le programme du lendemain (lieu et heure de départ des excursions, horaires des repas, activités prévues, etc.). Les délégués des fédérations nationales sont priés de collaborer à la



préparation d'une version de ce programme dans leur langue nationale et de la diffuser aux participants.

Les participants acceptent d'être photographiés et filmés dans les lieux publics, sur les sites des événements et lors des manifestations officielles du FIM Motocamp 2026, à des fins d'organisation et pour la FIM.

Annulation d'inscription

In case of individual registration cancellation, it shall be made by FMN on behalf of the participant and shall be transmitted to the Organiser

Si l'annulation est envoyée :

- Au plus tard **le 15 mai**
 - Dans ce cas, 100 % des frais d'inscription, d'hébergement et des autres services prépayés seront remboursés.
- Entre le **15 mai et le 15 juin**,
 - Dans ce cas, 50 % des frais d'inscription, d'hébergement et des autres services prépayés seront remboursés.
- Après le **15 juin**,
 - aucun remboursement ne sera possible.

Le montant remboursé sera diminué des frais de transfert d'argent applicables.

Règlement complémentaire (RC) – La version anglaise de ce document fait foi.

Art. 15 Responsabilité des autorités, des organisateurs et des participants

Les participants doivent respecter la réglementation des autorités locales et le règlement intérieur des organisateurs pendant l'événement.

Le camping est installé sur un terrain privé :

- **Les feux sont strictement interdits sur le terrain de camping.**
- **Les motos sont autorisées sur l'herbe pour le chargement et le déchargement des bagages. Les motos ne sont autorisées que dans les zones de stationnement désignées!**
- Avis aux fumeurs : les mégots de cigarettes doivent être jetés dans les cendriers prévus à cet effet et non par terre.

Conformément à l'art. 4. Les participants ne respectant pas le règlement de l'événement pourront être disqualifiés.



Règlement 17 : Conduite du motocycliste et protection de l'environnement

Les participants au Motocamp FIM sont des ambassadeurs de la moto pour leur pays et sont tenus de respecter les autres usagers de la route, conformément à l'article 3 de la partie générale du Code de la route.

Recommandations aux usagers de la route :

- a) Chaque motocycliste doit adopter une conduite favorisant une intégration harmonieuse avec les autres usagers de la route.
- b) Conduisez prudemment et évitez une conduite agressive ou compétitive.
- c) Économisez du carburant et réduisez la pollution en évitant de laisser tourner le moteur au ralenti inutilement.
- d) Conduisez avec courtoisie et limitez les nuisances sonores en n'utilisant votre klaxon qu'en cas d'urgence.
- e) Évitez les nuisances sonores. Utilisez un système d'échappement standard ou silencieux et réglez le volume de votre système audio à un niveau bas.
- f) Empruntez uniquement les itinéraires ouverts aux motocyclistes.
- g) Adoptez une conduite professionnelle en roulant à une allure discrète et silencieuse lorsque vous roulez en groupe.
- h) Respectez la nature en évitant les chemins susceptibles d'être endommagés au-delà de tout point de régénération naturelle.
- i) Protégez la faune et son habitat naturel en conduisant de manière responsable.
- j) Veillez à ce que votre huile usagée, vos pneus, vos batteries et autres articles recyclables soient correctement recyclés.
- k) Favorisez une utilisation rationnelle du carburant et de l'espace en privilégiant la moto à la voiture.
- l) N'oubliez pas que nos villes et nos routes ne sont pas des circuits.